

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI

TELEX OFFICIEL

DESTINATAIRE : PTA ZA 40 127
LUSAKA - ZAMBIE
A L'ATTENTION DU SECRETAIRE GENERAL
DE LA ZEP

TEXTE : N° 3095 /08/02/87 REVOTEL N° PTA/1073/17/8 M'ENVOYE LE 20/08/1987
VIA AMBAHWANDA NAIROBI JE VOUDRAIS VOUS INFORMER QUE POUR DES
RAISONS INDEPENDANTES DE NOTRE VOLONTE GOUVERNEMENT RWANDAIS N'EST
PAS EN MESURE D'ABRITER REUNION ZEP SUR COOPERATION DANS LE DOMAINE
DES ENGRAIS CHIMIQUES AVANT LA FIN DE L'ANNEE 1987 STOP ETANT DONNE
URGENCE DE CE DOSSIER JE VOUS DEMANDERAI D'EXAMINER LES POSSIBILITES
DE CONVOQUER CETTE REUNION A LUSAKA STOP

HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

Kigali, le 01 SEP. 1987.....

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT
UWILLINGIYIMANA Juvénal

EXPEDITEUR : Ministere de l'Industrie
et de l'Artisanat
B.P. 73 KIGALI

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances
et de l'Economie
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et des Forêts
KIGALI